

**Programme :**

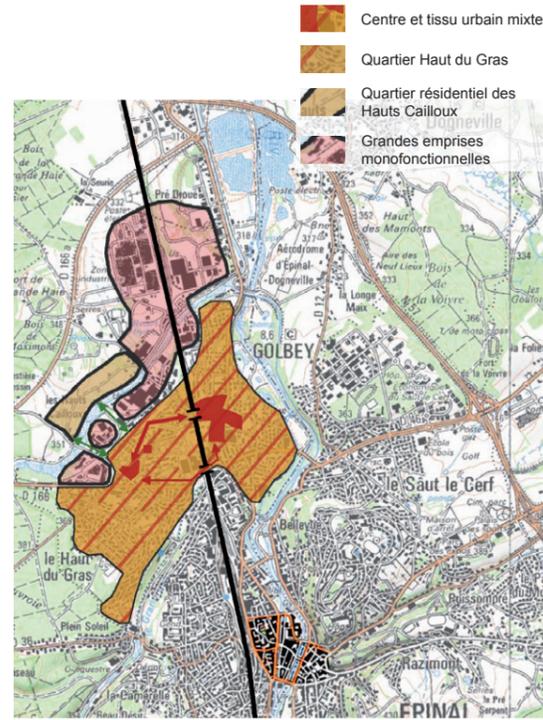
- 510 logements collectifs
- 80 logements intermédiaires
- 40 logements individuels
- Equipements, commerces et services : 10 600 m<sup>2</sup> SHON
- Bureaux et activités : 9 600 m<sup>2</sup> SHON
- Parc central : 120 ares
- 60 jardins familiaux

**Thèmes, création d'un nouveau quartier :**

- Renouvellement urbain, reconversion de délaissés militaires
- Diversité des formes urbaines
- Eco quartier, trame verte et bleue
- Mixité programmatique, habitat intermédiaire

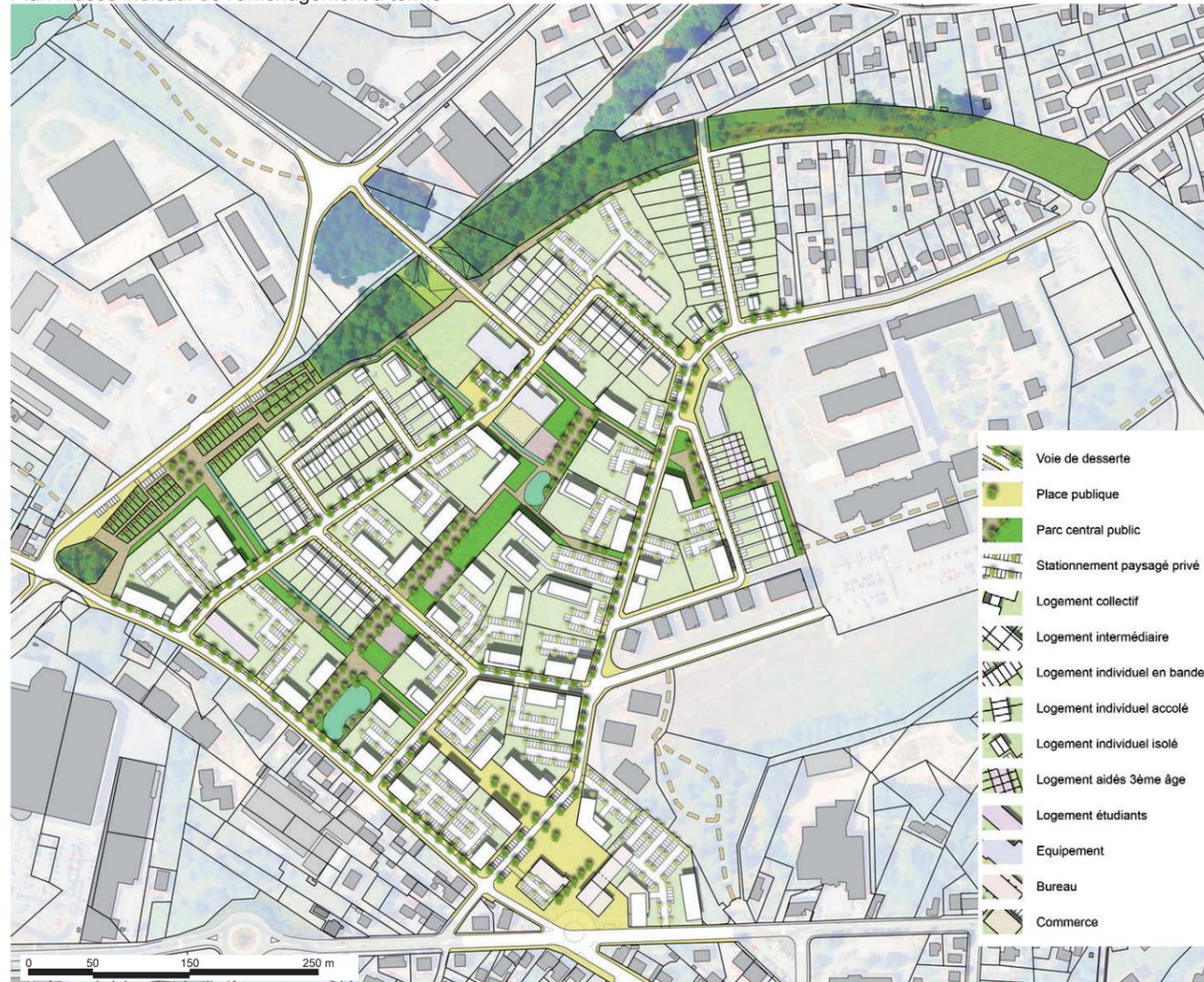
**Surface : 20 ha**

Le site de la caserne Haxo est une emprise close et fortement enclavée. Séparée du centre communal par une voie ferrée sur talus, l'aménagement s'organise autour de polarités d'échelles variables.

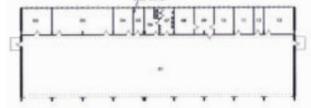


Scénario d'aménagement 3 : une nouvelle polarité en complémentarité du centre existant

**Plan masse indicatif de l'aménagement à terme**



Faisabilité, réhabilitation bâtiment Char conservé



Etat existant, RDC



Etat projeté

Perspective aérienne de l'aménagement vu depuis l'ouest

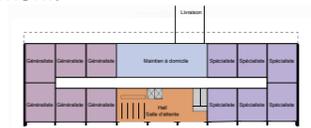
L'essentiel du quartier, résidentiel, s'articule sur une trame viaire de simple desserte, autour d'une coulée verte faisant parc. Une trame verte (et bleue) multiplie les liaisons douces tant en direction du centre ville que des espaces naturels de bord de canal, désenclavant le quartier. Deux bassins de stockage aérien des eaux pluviales, alimentés par des noues paysagées, sont aménagés en lien au grand collecteur enfouit longitudinalement sous le parc.

Ce quartier propose une grande diversité en terme de typologies résidentielles (individuel, intermédiaire, petit et moyen collectif) et en terme de fonctionnalités (tertiaire, commerce, logement étudiant et 3<sup>e</sup> âge, équipements de quartier, jardins familiaux).

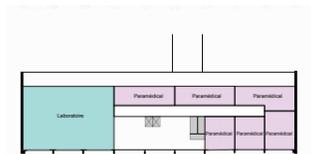
Si certains logements s'implantent sur le parc central et les espaces publics de polarité, la plupart des bâtiments se tournent vers le sud-ouest pour optimiser ensoleillement et apport solaire passif.

Les rares bâtiments militaires pouvant être réhabilités sont conservés et intégrés à l'aménagement.

**Vue perspective de la place faisant accroche urbaine au sud**



Etat projeté, RDC



Etat projeté, R+1



Vue perspective du parc central du nord vers le sud